



## **AVIS PUBLIC**

### **ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 2022-380 ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DOMINIQUE**

**AVIS** est, par les présentes, donné par la soussignée :

QUE lors de la séance régulière du 5 avril 2022, le Conseil municipal adoptera le règlement 2022-380 concernant le Code d'éthique et de déontologie des employés de la municipalité de Saint-Dominique.

Que ce projet de règlement peut être consulté à l'adresse courriel suivante : **st-dominique.ca**

DONNÉ à Saint-Dominique, le 9 mars 2022.

Christine Massé  
Directrice générale et  
greffière-trésorière

## **CERTIFICAT DE PUBLICATION**

Je, soussignée, Christine Massé, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Dominique, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint (Adoption du Code d'éthique 202-380 en affichant une copie au bureau municipal et sur le site internet de la municipalité, ce 9 mars 2022.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9 mars 2022.

Christine Massé  
Directrice générale et  
greffière-trésorière